

Lettre aux doyens des facultés de médecine du Québec

Le 21, avril 2024

Bonjour,

Depuis plus d'un an, nous du Conseil québécois des Associations de Femmes diplômées des Universités (CQ-AFDU) et du Conseil des Femmes du Québec, recherchons des avenues pour valoriser la médecine familiale, la rendre plus attrayante pour les étudiants et étudiantes en médecine. Nous nous adressons à vous, car nous croyons humblement que vous et votre personnel êtes sans doute les mieux placés pour promouvoir le choix de la médecine familiale.

Nous croyons bien sûr que toutes les spécialités sont essentielles, pour que nous ayons un système de santé qui réponde aux besoins de la population.

Cependant, plus d'un million de québécois sont sans médecin de famille, la pénurie est dramatique dans les régions aussi bien que dans les grands centres. Plus d'omnipraticiens quittent la profession, qu'il y en a qui débudent leur pratique. Pire encore, plus de 70 postes de résidences en médecine familiale ne sont pas comblés année après année.

Il y a longtemps que c'est connu, la médecine familiale doit être valorisée. Quelques changements ont été annoncés récemment, pour corriger certaines duplications de tâches. Mais ces changements sont loin d'être suffisants, pour que les résidences en médecine familiale soient comblées, que les nouveaux-les gradués-es choisissent de s'implanter au Québec, plutôt que de quitter la province et que les médecins expérimentés repoussent le moment leur retraite, plutôt que de prendre une retraite précoce.

Même avec les 660 nouvelles admissions supplémentaires sur 3 ans, annoncées par le gouvernement du Québec, il n'est pas acquis que les étudiants-tes combleront plus de postes de résidences en médecine familiale. Il faut trouver les moyens d'empêcher le nombre d'omnipraticiens de décliner encore plus.

Il faut s'attaquer aux irritants qui sont connus, revoir globalement les problématiques. Une meilleure rémunération se traduirait par une augmentation des médecins de famille et résulterait par moins de visites aux urgences, donc des économies. Les PREM's, une mesure de contrôle budgétaire, et les AMP, sont des restrictions très contraignantes; ils doivent être revus pour permettre une meilleure planification l'horaire de travail.

Comment les autres provinces, où la proportion de la population sans médecin de famille est significativement moindre, traitent-elles leurs omnipraticiens-nnes. La majorité des provinces ont des régions éloignées.

Nous faisons donc appel à vous pour insuffler aux étudiants-tes en médecine la confiance d'opter pour une spécialité si vitale, promouvoir des échanges sur ce sujet, répondre à leur questionnement et proposer des activités d'informations et de promotion.

Nous vous remercions de l'attention que vous accorderez à notre missive. Nous prions de nous faire part de suggestions de ce que nous pourrions faire pour vous épauler.

Nous comptons sur votre collaboration et nous vous prions d'accepter nos très sincères salutations.

Linda Sestock  
Présidente du CQ – AFDU

Maria Peluso  
Vice-Présidente Affaires gouvernementales  
Conseil des femmes du Québec

**Other Recipient Deans :**

**Dr Julien Poitras**, Dean of the Faculty of Medicine, Laval University  
**Dr Patrick Cossette**, Dean of the Faculty of Medicine, Montreal University  
**Pr Dominique Dorion**, Dean of the Faculty of Medicine, Sherbrooke University

**Cc:** **Christian Dubé**, Quebec Minister of Health  
**Joël Arseneau**, Parti Québécois Health Critic  
**André Fortin**, Liberal Party Health Critic  
**Vincent Marissal**, Quebec Solidaire Health Critic  
**Jane Cowell-Poitras**, President of the Provincial Council of Women of Quebec